

Nombre de produits agricoles bénéficiant d'un signe officiel de qualité et/ou de l'origine.

Description

Les produits agricoles ciblés sont ceux faisant l'objet d'une appellation « Label Rouge », Indication Géographique Protégée (IGP), Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) ou Appellation d'Origine Protégée (AOP)

Somme des produits faisant l'objet d'une appellation « Label Rouge », IGP, AOC ou AOP, chaque année.

Contexte / Analyse

Les signes d'identification et/ou de l'origine sont un dispositif de garantie officielle de qualité. Ils aident le consommateur à distinguer de manière rapide les produits présentant des caractéristiques particulières au niveau du goût, de l'origine géographique, du mode d'obtention et du savoir-faire. Ils permettent également de maintenir ou de créer de la valeur ajoutée dans les bassins de production. Ces dispositifs sont strictement encadrés au niveau législatif et réglementaire en France et à l'échelle européenne.

Résultats

 Source : PNR CMO 2017

INAO 2015

Sans objet.

Fréquence de mise à jour :
(années)

Pour en savoir plus

À mettre en relation avec l'indicateur : [Nombre d'agriculteurs approvisionnant la restauration collective](#)

Fiche mise à jour le : 19 décembre 2017